

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-50

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid

1. Secteur d'application

Bâtiments tertiaires existants.

2. Dénomination

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

25 ans

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant en kWh cumac = $\left[\alpha - (\beta/COP_{Re})\right] \times Fc \times P$

Avec:

0 1 " " " " "		
Secteur d'activité	α	β
Data centers	44 038	105 250
Musées	33 542	80 166
Santé	44 038	105 250
Commerces	19 083	45 608
Bureaux	10 275	24 558
Hôtellerie, restauration	17 615	42 100
Autres secteurs	8 367	19 998

Zone climatique	Facteur climatique (Fc	
H1 et H2	1	
Н3	2	

Où COP_{Ré} du réseau de froid est la valeur du COP est attestée par l'enquête annuelle du Syndicat national du chauffage urbain (SNCU) et P est la puissance souscrite par l'abonné en kW.

X